

Infos Travaux

RÉAMÉNAGEMENT DES CHEMINEMENTS PIÉTONS

La ville de Saint-Grégoire va réaliser l'aménagement en enrobé sur 30m² du chemin piéton, entre la rue et l'allée de la Prée. Cet aménagement est réalisé pour éviter le ruissellement du sable et améliorer l'accessibilité.

Réalisation d'un enrobé

Un enrobé est un mélange de graviers, de sable et de liant hydrocarboné type bitume (le goudron n'étant plus utilisé en France depuis les années 60) appliqué en une ou plusieurs couches pour constituer la chaussée des zones de circulation.



 chemin en enrobé

La ville investit un montant d'environ 2 048€ de travaux pour cette opération d'amélioration de votre cadre de vie

